

## Un mois de juin exceptionnel !

Les élections européennes et législatives luxembourgeoises se dérouleront le 7 juin prochain, un rendez-vous majeur pour la vie sociale et politique de notre pays. Tout en regrettant une même date pour deux scrutins, le CLAE se félicite, car cela répond à une de ses propositions, que les partis en compétition présentent des listes distinctes aux deux élections. Ils donnent ainsi un choix effectif aux électeurs d'élire des parlementaires qui siégeront vraiment, soit au Parlement européen, soit au Parlement national. Il faut toutefois espérer qu'à l'avenir, des dates distinctes seront fixées pour les deux élections, comme le propose le congrès du CLAE. Cela donnerait une réelle visibilité à la campagne électorale des élections européennes alors qu'actuellement cette dernière se dilue dans la campagne des élections législatives. Une meilleure visibilité servirait incontestablement l'intérêt, la sensibilisation des populations à la question européenne.

Ces élections européennes voient la participation d'un nombre beaucoup plus important d'électeurs de nationalité étrangère. En effet, environ 18.000 électeurs, soit près de 7.000 électeurs supplémentaires par rapport à 2004, ont choisi de voter pour les listes européennes du Luxembourg. Cette augmentation est le résultat de la modification de la loi électorale qui a prolongé le délai d'inscription sur les listes électorales et permettant ainsi aux personnes concernées de s'inscrire jusqu'au 12 mars 2009. Cette augmentation de l'électorat est aussi, et probablement surtout, le résultat de la mobilisation du CLAE, du Sesopi, du Commissariat du gouvernement aux étrangers, des commissions consultatives communales ainsi que de toutes les associations qui, des mois durant, se sont investies dans l'information, ont essayé de convaincre et de motiver les résidents de nationalité étrangère à s'inscrire sur les listes électorales européennes et communales. « *Je vis ici, je vote ici !* » fut notre philosophie en la matière.

Le nombre d'électeurs a certes augmenté mais nous sommes encore loin d'un nombre satisfaisant d'inscriptions sur les listes électorales. Nous devons toutefois tenir compte du fait que certaines personnes préfèrent voter pour les listes des pays d'origine, d'autres (tout comme les électeurs luxembourgeois) ne voient pas très bien l'utilité de voter pour le Parlement européen et, bien évidemment, tenons également compte du manque d'investissement des partis politiques luxembourgeois dans ce travail de sensibilisation. Cependant, tant que l'inscription d'office pour tous les résidents ne sera pas approuvée, le CLAE poursuivra son travail d'information pour les élections européennes et communales tout en souhaitant qu'au cours des prochaines années, nous puissions également nous engager pour les élections législatives.

Le mois de juin sera aussi un moment important pour la vie du CLAE qui organisera au cours de la seconde quinzaine son assemblée générale électorale. Cette assemblée générale présentera un bilan des activités recouvrant le mandat du comité exécutif sortant, fera le point sur la situation sociale et politique du pays afin de dégager des priorités d'actions et de soumettre des revendications au nouveau gouvernement et renouvellera l'ensemble du comité exécutif du CLAE.

En vue de ce moment important pour la vie du CLAE mais aussi afin de recueillir des avis et propositions concrètes à soumettre au nouveau gouvernement, nous faisons appel à toutes les organisations et associations issues de l'immigration et à celles travaillant dans une perspective interculturelle pour participer à cette assemblée générale. Celle-ci doit permettre de renforcer et renouveler la plateforme associative qu'est le CLAE qui, depuis 1985, essaie de promouvoir la prise en compte des droits sociaux, politiques et culturels des résidents de nationalité étrangère et d'œuvrer pour une société luxembourgeoise ouverte et solidaire. Un CLAE fort, indépendant, représentatif et détaché des clivages nationaux ou communautaires est en effet la meilleure garantie pour tous les résidents, membres ou non d'associations et autres organisations, pour que les questions liées à l'immigration, en relation avec la société interculturelle soient prises en compte par le pouvoir politique du pays.

Franco Barillozzi  
Editorial, *Horizon* 96, mai 2009